

N/réf : E2017-001-MP/EM

Objet : Invitation – Réunion de Bureau du 13 janvier 2017

Mesdames, Messieurs les membres du Bureau,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion de Bureau qui aura lieu :

Le vendredi 13 janvier 2017 à 10 heures
Mairie Annexe – salle du Conseil Municipal - Pont du Loup

Ordre du jour :

- ➔ **Comité syndical du 27 janvier 2017 à Tourrettes sur Loup :**
 - **Préparation du Comité Syndical et du Débat d'Orientation Budgétaire**

- ➔ **Questions diverses**

Pour faire suite à la réunion qui s'est tenue avec la Région PACA le 5 décembre dernier, celle-ci nous a apporté de nouveaux éléments financiers nécessitant un nouvel échange en Bureau afin de préparer le Débat d'orientation budgétaire.

Je vous remercie vivement de me confirmer votre présence.

Dans l'attente du plaisir de vous y retrouver, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Maire de Gourdon,



Eric MELE

P.J. : ordre du jour détaillé et documents afférent

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR • 1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63

Fax : 04 92 42 39 29 • E-mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

Procès-verbal de la réunion des membres du Bureau du
13 janvier 2017 à 10 h
Mairie Annexe – salle du Conseil Municipal - Pont du Loup

Secrétaire de séance : Eric MELE

Membres en exercice : 16

Membres présents(es) : 6

Absents-Excusés(es) : 10

Dont Pouvoirs : 0

Présents(es) : Eric MELE, Jean-Pierre DAVID, Yves FUNEL, René GILDONI, Jean-Pierre MASCARELLI, Jacques VARRONE.

Absents-Excusés(es) : Catherine BUTTY, Roger CRESP Jean-Marc DELIA, Patricia DEMAS, Loïc DOMBREVAL, Charles-Ange GINESY, Bernard KLEYNHOFF, Gérald LOMBARDO, Stéphane MAILLARD. Serge MAUREL.

L'an deux mille dix sept le treize janvier à 10 heures, le Bureau régulièrement convoqué en date du 6 janvier 2017, s'est réuni en session ordinaire – Mairie Annexe – salle du Conseil Municipal à Pont du Loup - sous la présidence de Monsieur Eric MELE.

Le Président accueille les membres du Bureau et les remercie pour leur présence. Il présente à l'ensemble des membres du Bureau Elisabeth GALLIEN qui prendra ses fonctions de Directrice du Parc à compter du 16 janvier prochain.

En préambule, le Président souhaite évoquer et échanger avec les membres du Bureau à propos de la décision de la Région :

- Lors de la réunion du 5 décembre 2016 à la Région, il a été annoncé une **diminution de 70 %** des financements sur les actions spécifiques « Parc ».
- L'enveloppe Région pour les Parcs PACA passe de 1,5 millions € à 450 000 €.
- Des dossiers ont déjà été déposés pour un montant total de : 170 650 € avec un financement Région de 115 855 € qui passerait à **56 000 €**.

Le Président explique que cette restriction budgétaire arrive à un moment où notre Parc n'avait pas finalisé « sa montée en charge » et il était prévu de ne pas augmenter les cotisations. Celles-ci servent au fonctionnement du Parc (salaires), mais il n'y a pas de marge de manœuvre pour les actions, alors qu'à chaque fois que l'on engage une

action, nous avons toujours une quote-part de charges de personnel (environ 20 %) à financer et ces 20 % nous ne les avons pas.

Il ajoute que le reste à réaliser annoncé correspond en fait aux financements des actions en cours et qui s'étalent sur plusieurs exercices budgétaires.

Cette décision va lourdement pénaliser notre fonctionnement et d'ici 2 ans les finances du Parc seront en difficulté et d'autant plus rapidement que la Région diminue ses financements.

Le Président propose de se laisser jusqu'au mois de juin pour redéfinir nos projets et nos actions en tenant compte de tous ces éléments et de préparer une simulation du budget 2018.

Jean-Pierre DAVID ajoute qu'il est nécessaire de revenir à notre « cœur de métier » et qu'il est sûrement possible de resserrer le nombre d'actions ; il faut passer à une analyse de projets et trouver les acteurs qui souhaitent financer nos actions.

Jean-Pierre MASCARELLI s'interroge sur le fait que la Région puisse adopter la même méthode pour les intercommunalités et il ajoute que le Parc est parfois considéré comme une structure qui obtient les financements qu'il demande et que l'appropriation du Parc par ses membres ne s'est pas effectuée comme il aurait fallu. Aussi, cette décision de la Région peut être une opportunité pour revenir à nos fondamentaux et il faut en outre amener les collectivités à prendre le relais de la Région.

Yves FUNEL ajoute que s'il est envisagé une augmentation des cotisations pour équilibrer le budget, c'est aux élus siégeant en sein des intercommunalités de défendre les intérêts des petites communes du haut-pays.

Le Président estime qu'il est nécessaire d'engager un travail de fond pour développer de nouveaux partenariats et de nouveaux modes de financement. Cette démarche sera facilitée par l'arrivée du Chargé de Mission « Développement Local et innovation ».

1. Préparation du Comité syndical du 27 janvier 2017 à Tournettes sur Loup et préparation du Débat d'orientation budgétaire 2017

➔ Débat d'orientations budgétaires

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2017 est à préparer en vue du Comité syndical de janvier 2017. Les priorités sont mises en débat, de même que les grands équilibres budgétaires. Le budget du PNR sera voté dans les 2 mois suivant le Débat d'Orientation Budgétaire.

Aux vues des échanges menées ci-dessus et des éléments budgétaires ci-dessous, le Président propose aux membres du Bureau 3 scénarios possibles d'orientation budgétaire :

- ✓ **Hypothèse n° 1** : augmentation des cotisations : 50 000 € en 2017 (850 000 €).
- ✓ **Hypothèse n°2** : on retarde les actions prévues au programme d'actions.
- ✓ **Hypothèse n°3** : rester sur les actions prévues en se délestant de l'excédent lié au décalage entre cotisation et progression de l'activité d'ici juin :

- Revoir les priorités et un étalement à partir de 2018
- Travailler différentes pistes pour améliorer l'autofinancement



Rappel
Bureau du 2 décembre 2016

Préparation Débat d'Orientation Budgétaire

Bilan 2016 : pour mémoire aides obtenues sur actions 2016

Dossiers déposés	Montant		aides votées	%	Autofinancement PNR	%
Programme d'actions annuelles 2016	98 950 €	ttc	69 195 €	70%	29 755 €	30%
Education, communication, RdV						
Marque parc "valeurs parc naturel régional"	63 900 €	ttc	55 310 €	87%	8 590 €	13%
Ingenierie stratégie Espace valléen PNRPA 2016	60 000 €	ttc	48 000 €	80%	12 000 €	20%
Ambassadeurs du parc 2016	64 500 €	ttc	51 600 €	80%	12 900 €	20%
Mois des parcs 2016	32 000 €	ttc	15 000 €	47%	17 000 €	53%
Animation et fonctionnement GAL 2016	92 020,55 €	ttc	92 020,55 €	100%		0%
Elaboration de stratégies foncières opérationnelles	125 000 €	ttc	100 000 €	80%	25 000 €	20%
Energie 2017-2019	195 000 €	ttc	147 000 €	75%	48 000 €	25%
Montant global dossiers déposés =	731 371 €		578 126 €	79%	153 245 €	21%



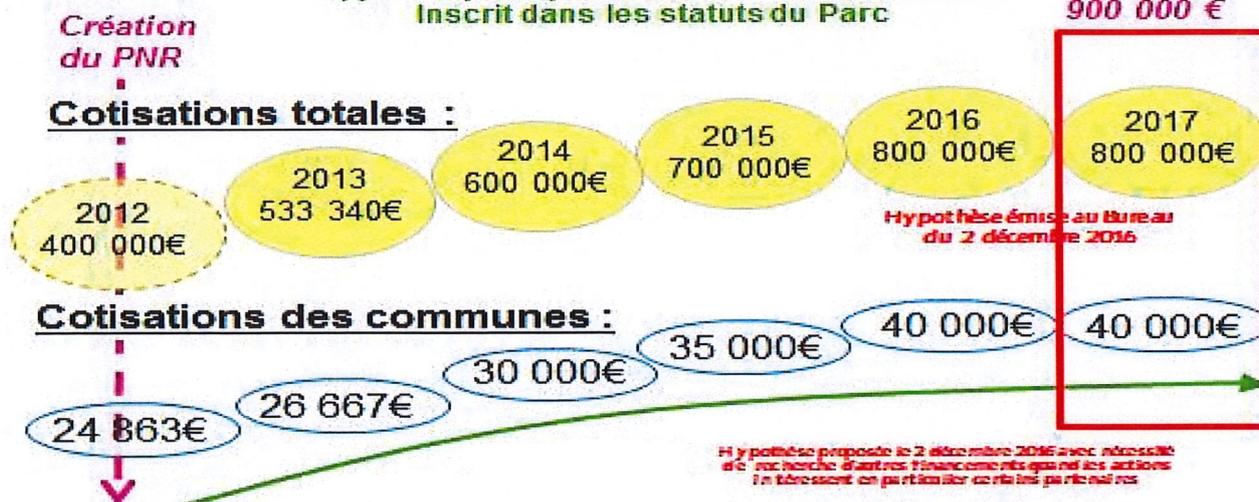
Rappel
Bureau du 2 décembre 2016

Préparation Débat d'Orientation Budgétaire

Propositions d'orientations budgétaires pour 2017

Rappel du principe d'évolution des cotisations
Inscrit dans les statuts du Parc

Plafond :
900 000 €



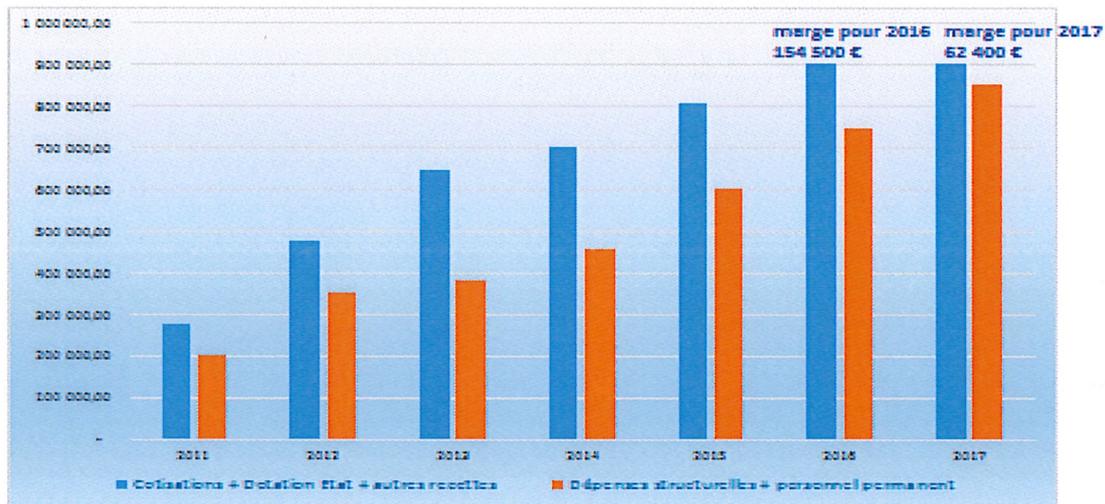


Rappel
Bureau du 2 décembre 2016

Préparation Débat d'Orientation Budgétaire

Propositions d'orientations budgétaires pour 2017

Dépenses structurelles sur autofinancement

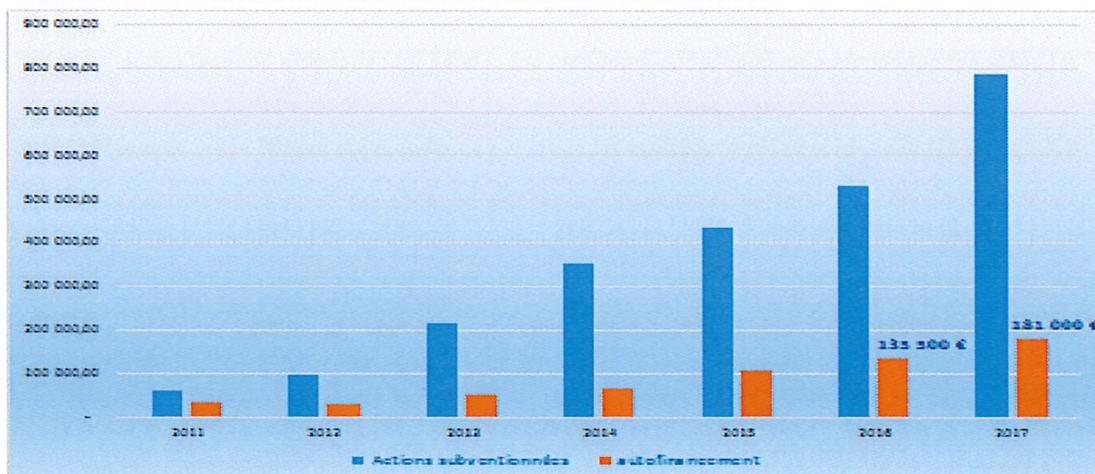


Rappel
Bureau du 2 décembre 2016

Préparation Débat d'Orientation Budgétaire

Propositions d'orientations budgétaires pour 2017

Besoin d'autofinancement sur actions



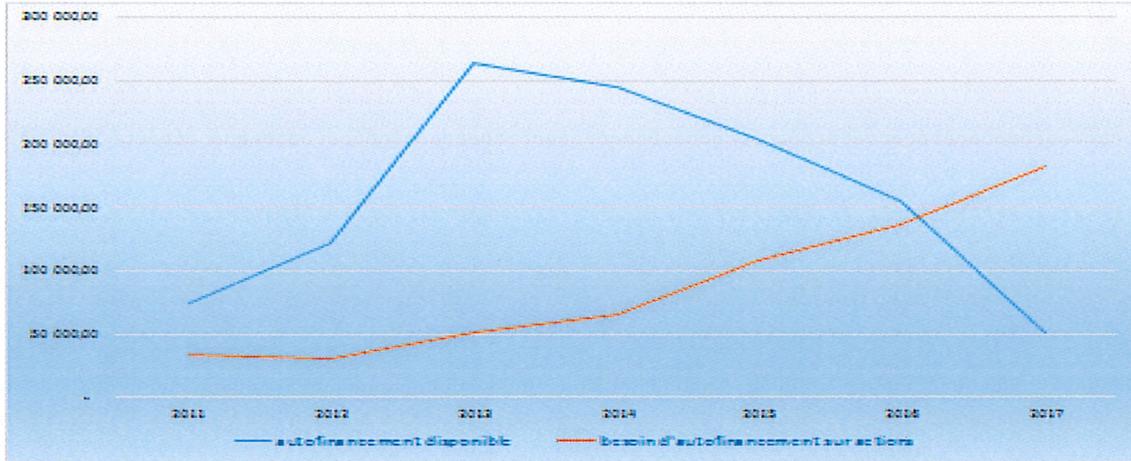


Préparation Débat d'Orientation Budgétaire

Rappel
Bureau du 2 décembre 2016

Propositions d'orientations budgétaires pour 2017

Ecart entre disponible et besoin d'autofinancement



Préparation Débat d'Orientation Budgétaire

Propositions d'orientations budgétaires pour 2017

Dépenses 2017	Montant	Recettes 2017	Montant Financement Prévu 2017	Montant Financement au Ex Budget Région
Déplacements et autres frais et profits sur opérations	812 014 €	Ce/Dépenses et Ce/Dépenses BDF	900 000 €	900 000 €
Dotations subventionnées	957 278 €	Subventionnement actions	742 985 €	539 131 €
Dotations actions qui démontrent ou se poursuivent	281 048 €	Dotations actions qui démontrent ou se poursuivent	285 891 €	285 891 €
Dotations actions par l'Europe - pas par la Région	282 880 €	Dotations actions par l'Europe - pas par la Région	232 540 €	232 540 €
Dotations non actions - Circuits Régionale	170 850 €	Dotations non actions - Circuits Régionale	115 835 €	58 000 €
Plan de passage - phase 2 (2017)	27 000 €			
Programme d'actions BDF (Bénévolat, animations)	43 000 €			
Partenariats du Parc	9 000 €			
Programme d'actions Communication	17 000 €			
Coût de projet (formation, hébergement, etc.)	33 000 €			
Dotations non actions - Circuits Régionale	122 000 €	Dotations non actions - Circuits Régionale	89 900 €	84 900 €
Mise des Parc / NEA du Parc	33 000 €			
Dotations sur autofinancement (3.100%)	137 884 €	Autofinancement Dotations (3.100%)		
Financement du CSD	18 000 €			
Autre action (liste annexes)	8 000 €			
Illegales (pas, déviation, clôture pas pas)	11 000 €			
autres opérations diverses	100 000 €			
TOTAL	1 897 842 €	TOTAL	1 622 985 €	1 339 131 €
		Recettes à trouver	263 056 €	237 911 €

Après échanges et discussions, l'hypothèse n°3 est retenue, à savoir :

- ✓ rester sur les actions prévues en se délestant de l'excédent lié au décalage entre cotisation et progression de l'activité d'ici juin :

- Revoir les priorités et un étalement à partir de 2018,
- Travailler différentes pistes pour améliorer l'autofinancement.

Et concernant les demandes de subventions, il est proposé pour :

- ✓ Action « Plan paysage – tranche 2 » : 30 000 € sur les 56 000 € mais d'abord demander qu'elle ne soit pas sur cette ligne Parc
- ✓ Communication/Education : tranche 1 pour 26 000 €
- ✓ CdD : était intégré dans le fonctionnement du parc >> le défendre car/si suspension de la montée en charge des cotisations
- ✓ Fête du Parc : travailler le contenu et chercher des partenariats

Le Président explique que l'action Plan de Paysage étant lancé, il n'est pas envisageable de l'arrêter.

Jean-Pierre MASCARELLI ajoute à ce sujet que la Région étant chef de file en matière de biodiversité il convient de faire cette demande de financement.

Jacques VARRONE prend la parole pour ajouter que le Parc doit se poser en opérateur environnemental et reprendre la voie tracée par le législateur en 2001 et 2008 concernant la gestion des espaces naturels. Il propose de se rapprocher rapidement des ingénieurs du COFOR.

René GILDONI propose de prévoir un temps lors d'un prochain Comité Syndical pour évoquer un projet de création d'une structure porteuse du PSE (Paiements pour Services Environnementaux) qui pourrait être le Parc.

⇒ **Les autres points de l'ordre du jour du prochain Comité syndical de janvier sont discutés :**

- Désignation d'un nouveau membre du Bureau (Mme TRASTOUR-ISNART en remplacement de M. KLEYNHOFF)
- Validation du programme d'actions 2017-2018
- Débat d'orientation budgétaire 2017
- Délibération sur le passage de la Charte à 15 ans
- Evolution du contenu du poste de Chargé de mission « Conseil de développement »
- Création de postes (poste gestionnaire Leader catégorie A + poste saisonnier)
- Demande de subvention : mois des parcs / exposition « ils inventent une autre vie ici »
- Lancement d'un programme de travail sur le bassin versant de la rivière Estéron
- Présentation du Réseau des Parcs PACA et de ses actions

La séance est levée à 12 heures trente.

Le Président,


Eric MELE

6